

Manifestations - Equipements culturels ou sportifs Attribution de subventions

Rapporteur : M. Jean-Yves PRALON, Vice-Président

AVIS			
Commission n°9		Bureau	
séance du 10/02/03	favorable	séance du 10/04/03	favorable

En 2002, la CAGB a défini des critères d'intervention en direction des demandes de subventions concernant des manifestations culturelles ou sportives (cf. délibération du 6 septembre 2002).

Une somme de 10 000 € est inscrite au budget 2003, au titre du soutien aux manifestations culturelles ou sportives de rayonnement d'agglomération ou de secteur, dépassant manifestement l'intérêt communal.

Il est proposé d'attribuer une subvention aux deux manifestations suivantes.

« Grand Besançon Nage » (ASPTT Besançon)

L'ASPTT organise les 17 et 18 mai prochains, à la piscine Mallarmé de Besançon, le challenge de natation « Grand Besançon Nage ».

Cette manifestation réservée les années précédentes à la Ville de Besançon « Tout Besançon Nage », s'étend cette année au territoire de l'Agglomération du Grand Besançon.

Elle mobilisera plus de 200 bénévoles. L'ASPTT escompte une participation de 2000 personnes originaires de toute l'agglomération sur 2003 (1200 en 2002).

Ces journées sportives et festives seront une occasion de développer des liens conviviaux entre les habitants des 59 communes et pourront contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à la Communauté d'Agglomération.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 10 850 euros TTC. L'ASPTT prévoit de communiquer largement sur cette opération.

La Ville de Besançon est partenaire de l'opération à travers notamment la mise à disposition de ses installations sportives.

En raison notamment du caractère intercommunal de cette manifestation et de sa contribution au renforcement de l'identité communautaire, il est proposé de soutenir la manifestation à hauteur de 3000 euros.

« Import-Export, l'art dans la ville » (Le Pavé dans la Mare)

L'association Le Pavé dans la Mare a pour objectif la promotion de l'art contemporain. Elle a organisé, depuis sa création en 1994, 48 expositions et 3 résidences d'artistes. Elle a tissé de nombreux partenariats avec l'école des Beaux Arts, l'Université de Franche-Comté, le centre d'art 19 de Montbéliard. L'association effectue par ailleurs un travail de sensibilisation en direction des scolaires.

L'association organise sur 2003 et 2004, en partenariat avec le Centre d'Art de Neuchâtel, une manifestation de sensibilisation à l'art contemporain intitulée « Import-Export ».

Cette manifestation se veut une réflexion sur la place de l'art en milieu urbain, son rôle en terme de lien social. Il s'agit à travers cette manifestation d'utiliser la culture comme base de lien social et de rendre l'art contemporain accessible à tous.

Le concept prévoit l'installation de containers maritimes sur des places de la ville de Besançon (gare d'eau, esplanade de la Grette, place Risier) qui seront investis par des artistes.

Le projet associe des associations locales, des écoles et collèges de Besançon, des collèges et lycée de l'agglomération (Saône, Pouilley les Vignes, Châtillon le Duc, lycée Pasteur).

La manifestation se déroulera en deux temps :

Du 14 au 29 juin 2003 : déploiement de containers à Besançon : animations pédagogiques la semaine, ouverture au grand public les week-ends.

En 2004 : transport du projet à Genève, puis au centre d'art de Neuchâtel

Le coût prévisionnel :

2002/2003 : 153 045 euros TTC

2004 : 116 250 euros TTC

Les partenaires financiers :

France : Ministères (Culture, Affaires Etrangères, Ville), CR FC, CG 25, Ville de Besançon

Suisse : Canton de Neuchâtel et Confédération, Pro-Helvetica

UE : Interreg III

En raison du caractère innovant de cette manifestation, de son accessibilité à tous, de son approche pédagogique et participative, il est proposé de soutenir la manifestation à hauteur de 3000 euros TTC.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- considère que l'utilité des manifestations dépasse manifestement l'intérêt communal,
 - attribue une subvention à l'ASPTT d'un montant de 3000 euros pour l'organisation de la manifestation « Grand Besançon Nage »,
 - attribue une subvention à l'association «Le Pavé dans la Mare » d'un montant de 3000 euros pour l'organisation de la manifestation « Import-Export l'art dans la ville ».
- et autorise M. le Président à signer toutes pièces administratives relatives à ces décisions.**

Pour extrait conforme,

Le Président